

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- N° 000052

Optique **11969** Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **9 195** Société : **RAM**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **HACHIMI Idrissi Nezha**

Date de naissance : **12/04/15**

Adresse : **Casablanca**

Tél. : **06 615 73 660** Total des frais engagés : **17 23,80** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

HACHIMI Idrissi Nezha
Professeur H. BENZAÏDA
Rue 1522, 6ème Etage N° 409 Casablanca
Tél. : 0522 86 51 77

Date de consultation : **18/05/22**

Nom et prénom du malade : **Hachimi Idrissi Nezha** Age : **10 ans**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Asthme** **Rhumatologie**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca** Le : **18/05/22**

Signature de l'adhérent(e) : **125**

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

20 JUIN 2022

R A C U

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/05/02	CG		350DH	DR. BENYAHYA ATOLOGUE Rue 100 Casablanca 10-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE GHOR r. HIRIOUA LA rue 2 N° 116 Bl Quartier Al Qods S Casablanca	18.5.2022	273.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 23, Rue Soba Casablanca	26/05/2012	2.22 2.22 3P	100.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H	D	B
25533412	21433552	00000000	00000000
00000000	00000000	00000000	00000000
00000000	00000000	35533411	11433553
35533411	11433553		

(Création, remont, adjonction)

A diagram of a dental arch, likely upper, with a central vertical line. The teeth are numbered from 1 to 8 on both the left and right sides. The numbers are arranged as follows: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 on the left side, and 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 on the right side. The numbers 1 through 8 are also placed above the arch, corresponding to the positions of the teeth.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur BENYAHYA Elouarda

Rhumatologue

Ex-enseignante à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Spécialiste des maladies des os,
des articulations et de la colonne vertébrale

Echographie Ostéoarticulaire

Mésothérapie



الدكتورة بنحيبي الوردة

أستاذة سابقا بكلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء

أخصائية في أمراض المفاصل
والعظام و العمود الفقري

الفحص بالصدى للمفاصل

الميزوثيرابيا

Casablanca, le : 18 MAI 2022 الدار البيضاء في :

Nom, Prénom : Hachimi Ibtissam Negha

18/05
- Esac Newflex x 14f
Mg 1/1
- Moladik Newflex x 10f
6/1/20
- Newflex x 10f
29/12
- Nepp: 3015 x 10f
27/3/20

PHARMACIE GHUFRAN
Dr. HRIOUA LAILA
Rue 2 N° 116 Bloc (C)
Quartier Al Qods Sidi Bernoussi
Casablanca

Professeur E. BENYAHYA
RHUMATOLOGUE
Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual
4ème Etage N° 405 - Casablanca
Tél: 0522 86 21 93 - Fax: 0522 95 51 72

Centre Abdelmoumen, Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual, 4ème étage, n°405, Casablanca

Tél : 05 22 86 21 93 - GSM : 06 62 08 92 10 - Fax : 05 22 86 51 75 - Urgences : 06 61 07 33 32 - E-mail : e.benyahya@yahoo.fr



Professeur BENYAHYA Elouarda

Rhumatologue

Ex-enseignante à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Spécialiste des maladies des os,
des articulations et de la colonne vertébrale

Echographie Ostéoarticulaire

Mésothérapie



الدكتورة بنحيي الوردة

أستاذة سابقا بكلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء

أخصائية في أمراض المفاصل
والعظام و العمود الفقري

الفحص بالصدى للمفاصل
الميزوثيرابيا

Casablanca, le : 18 MAI 2022 الدار البيضاء في :

Nom, Prénom : hachimi Idrissi Nizar

faire - Dr Zgerrouk
FIP

en charge



Professeur E. BENYAHYA
RHUMATOLOGUE

N°111 Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual
4ème Etage N° 405 Casablanca
Tél: 05 22 86 21 93 - Fax: 05 22 86 51 75

Centre Abdelmoumen, Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual, 4ème étage, n°405, Casablanca

Tél : 05 22 86 21 93 - GSM : 06 62 08 92 10 - Fax : 05 22 86 51 75 - Urgences : 06 61 07 33 32 - E-mail : e.benyahya@yahoo.fr

RADIOLOGIE SEBTA 23

Scanner - Echographie - Radiologie Conventionnelle - Radiologie Dentaire - Mammographie

Docteur Latifa MAHFOUD

Docteur Salah Eddine DRHIMER

Docteur Driss EL HASSANI

23 , Rue Sebta - Quartier des hôpitaux - Casablanca - Tél : 022 49 09 60 / 61 - Fax : 022 49 09 62

Casablanca, le 24/05/2022

Facture N° 1532/2022

Nom patient : HACHIMI IDRISI NEZHA

Examen(s) réalisé(s) :

ECHO DU CREUX:

2 GENOUX F/P EN CHARGE:

Montant : 1100 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

MILLE CENTS DIRHAMS

REGLEMENT : ESPECES



C.N.SS/2567157-Patente N°344001143-IF 01084042- ICE: 001514978000009 - RC 65423

Casablanca, le 24/05/2022
Dr. BENYAHIA Elouarda
Casablanca

Chère Confrère,
Je vous remercie de m'avoir adressé votre patient(e), HACHIMI IDRISI NEZHA

RX GENOUX FACE/PROFIL

Pincement des interlignes fémoro-tibiales internes bilatérale.
Fabula postérieur bilatéral.
Pincement articulaire fémoro-patellaire gauche.
Minéralisation osseuse atténuée.
Absence d'épanchement sous-quadricipital.
Aspect normal des parties molles.

ECHOGRAPHIE CREUX POPLITE

Présence d'une formation kystique oblongue, polylobés cloisonnée, de contenu anéchogène et avasculaire au doppler, du creux poplité gauche. Elle mesure : 20x15mm
Creux poplité droit libre.

Absence d'atteinte des plans sous-jacents aponévrotiques.

Perméabilité des structures vasculaires.

Conclusion :

Kyste poplité gauche simple.





Dr. Latifa MAHFoud
Radiologue

Dr. Salah Eddine DRHIMER
Radiologue

Dr. Driss EL HASSANI
Radiologue

Scanner spiralé, 3D, Denta • Echographie Doppler Couleur • Radiologie Numérisée
Rachis et M.I. en totalité • Mammographie • Panoramique Dentaire • Télé Radio
Densitométrie Osseuse • Biopsies Guidées • Radio Photo Pulmonaire • IRM sur R.V.



Nom et prénom: HACHIMI IDRISI NEZHA

Type d'examen: ECHO DU CREUX

Date d'examen: 24/05/2022

